

Promouvoir le rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices (critère 1.6)

Après l'obtention de votre permis, et dans le cadre d'une approche de prévention, nous vous proposons un RDV post permis.

Ce RDV est destiné aux conducteurs novices qui en font la demande. Cette formation se présente sous la forme d'un rendez-vous d'évaluation. Le rendez-vous à lieu entre 6 et 1 an après l'obtention du permis.

Les Objectifs de cette formation sont :

- Sensibiliser d'avantage les conducteurs novices à la Sécurité Routière
- Agir sur l'accidentalité des jeunes conducteurs
- Réduire l'augmentation du sûr risque d'accident des apprentis conducteurs

Déroulement et modalité d'organisation :

- La formation est assurée par un professionnel de l'enseignement de la conduite et se déroule sur 1 journée d'environ 8 heures.

Cette journée comporte deux phases :

L'évaluation et l'animation : la phase d'évaluation consiste à conduire avec l'enseignant et permet d'évaluer la conduite des stagiaires ; la phase d'animation permet au formateur d'amener les stagiaires à prendre conscience de leurs motivations et représentations par rapport à la sécurité routière.

Cela permet de mieux les sensibiliser aux dangers de la route et aux situations à risques.